



Dossier du BHI N° S3/3055

LETTRE CIRCULAIRE 34/2010  
25 mai 2010

**87<sup>ème</sup> SESSION DU COMITE DE LA SECURITE MARITIME DE L'OMI**

- Références :
- a) LC 57/2009 du 10 août 2009 (Résultats de NAV 55)
  - b) LC 27/2010 du 29 mars 2010 (Résultats de COMSAR 14).

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La 87<sup>ème</sup> session du Comité de la sécurité maritime de l'OMI (MSC) a eu lieu au siège de l'OMI, à Londres, du 12 au 21 mai 2010. Le vice-amiral Alexandros Maratos et M. Stephen Shipman y représentaient l'OHI. Les rapports NAV55 (NAV55/21) et COMSAR14 (COMSAR14/17 - items urgents seulement), qui sont disponibles tous deux sur le site web de l'OHI, ont été examinés au cours de cette réunion. Les autres aspects du rapport COMSAR14 seront examinés lors de la 88<sup>ème</sup> session fin 2010.

2 Après examen de ces rapports, la MSC 87 a pris les mesures suivantes qui concernent l'OHI :

- Approbation de cinq nouvelles dispositions de séparation du trafic (TSS) et de deux dispositions révisées;
- Approbation d'une nouvelle Zone à éviter (ATBA) ;
- Approbation des amendements à deux systèmes obligatoires de comptes rendus de navires ;
- Approbation du texte révisé du Manuel SafetyNET international qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- Adoption de la résolution MSC sur « Les directives relatives aux procédures opérationnelles pour la diffusion des renseignements sur la sécurité maritime concernant les actes de piraterie et les opérations de lutte contre la piraterie » ;
- Adoption de la résolution MSC sur les normes de fonctionnement révisées de l'équipement d'appel de groupe amélioré (AGA), qui modifie la résolution A.664 (16) ; et
- Approbation de la publication de la circulaire 51 du COMSAR sur la liste des coordinateurs.

3. L'OHI, coparrainée par le Brésil, la France et la Norvège, ont soumis le document MSC87/25/3 qui sollicite la publication d'une circulaire MSC sur les adhésions à l'OHI. La publication du projet de circulaire inclus dans le document a reçu un large soutien et a été approuvée. La République islamique d'Iran a proposé que la circulaire soit adressée, sous couvert d'une lettre du Secrétaire général, directement aux Etats membres de l'OMI qui ne sont pas membres de l'OHI. Le représentant de l'Union africaine a proposé son assistance dans le cadre de la recherche de l'élargissement des adhésions à l'OHI en Afrique.

4. Le rapport complet de la 87<sup>ème</sup> réunion du MSC (MSC87/26) sera posté sur le site web de l'OHI dès sa publication par l'OMI. La 88<sup>ème</sup> session du MSC aura lieu au siège de l'OMI à Londres du 24 novembre au 3 décembre 2010.

#### Réunions tenues parallèlement au MSC87

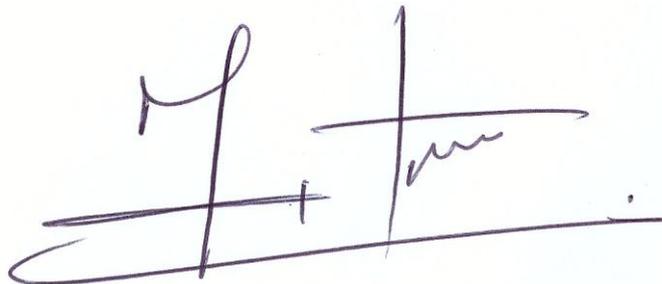
5. Le directeur du projet (Afrique du Sud) et des représentants de la France, de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni, de l'OHI et de l'OMI ont participé à une réunion sur les progrès de l'autoroute maritime de l'Océan indien occidental. Un consensus général a été trouvé sur le fait que le directeur du projet devrait demander à faire une présentation au cours de la prochaine réunion du sous-comité NAV (26-30 juillet) afin d'informer un plus vaste public sur les réalisations menées à bien.

6. Une réunion a eu lieu avec le président du groupe de travail sur la navigation électronique de l'OMI et avec le Secrétaire général de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM) pour discuter de la façon de faire avancer le plus efficacement possible les travaux sur le Modèle universel de données destiné à la navigation électronique. Il a été convenu que l'OHI devrait faire une présentation sur la S-100 au cours de la prochaine réunion du sous-comité NAV56 et que, durant la discussion, il faudrait envisager la tenue d'un séminaire sur la question, fin 2010, lequel pourrait être accueilli par le BHI à Monaco.

7. Lors d'une réunion informelle tenue avec des représentants de la Chambre internationale de la Marine marchand (CIMM), différentes questions liées à la couverture, la production, la qualité, etc., des ENC ont été discutées.

Veillez, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, consisting of several stylized, overlapping strokes. The signature is written in a cursive style and is positioned above the printed name of the signatory.

Vice-amiral Alexandros MARATOS  
Président